

## Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord tenue mardi le 28 mai 2024, à 19 h 30, au centre administratif du Centre de services scolaire, 1235 rue de la Digue, Havre-Saint-Pierre, QC.

Sont présents : M<sup>me</sup> Sara Richard, membre parent, présidente  
M<sup>me</sup> Julie Loïselle, membre parent, par teams  
M<sup>me</sup> Julie Martel, membre parent  
M. Pastien Mark, membre parent  
M<sup>me</sup> Corinne Lareau, membre de la communauté, par teams  
M. Daniel Cormier, membre de la communauté  
M<sup>me</sup> Dominik Patry-Boisvenue, membre du personnel  
M<sup>me</sup> Marie-Ève Thériault, membre du personnel  
M. Jean-François Bussièrès, membre du personnel

Sont absents : M. Bill Cyr, membre de la communauté  
M<sup>me</sup> Alison Rail-Bond, membre de la communauté  
M<sup>me</sup> Annie Rochette, membre parent

Sont invités : M. Éric Faguy, directeur général  
M<sup>me</sup> Janie Boudreau, secrétaire de la séance  
M<sup>me</sup> Marie-Ève Thériault, directrice des ressources humaines

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

---

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 30. Madame Sara Richard, présidente, souhaite la bienvenue aux membres.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE ET INSCRIPTION DES AFFAIRES DIVERSES

---

Madame Sara Richard donne lecture de l'ordre du jour fourni aux membres. Il est proposé par monsieur Jean-François Bussièrès et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour comme présenté.

### 3. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

---

Il est proposé par madame Marie-Ève Thériault et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la réunion du 27 février 2024 comme présenté.

### 4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RENCONTRE

---

Madame Sara Richard invite les membres à déclarer tout intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un ou des points traités lors de la présente séance, via le formulaire prévu à cet effet.

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question n'est posée.

### 6. ADOPTIONS

---

#### 6.1 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN

CA-127-2023

Il est proposé par madame Julie Martel et résolu unanimement que le plan d'effectifs 2024-2025 du personnel de soutien soit approuvé comme présenté.

#### 6.2 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

CA-128-2023

Il est proposé par monsieur Jean-François Bussièrès et résolu unanimement que le plan d'effectifs 2024-2025 du personnel professionnel soit approuvé comme présenté.

- 6.3 PLAN D’EFFECTIFS DU PERSONNEL CADRE** **CA-129-2023**
- Il est proposé par monsieur Daniel Cormier et résolu unanimement que le plan d’effectifs 2024-2025 du personnel cadre soit approuvé comme présenté.
- 6.4 CALENDRIER DES RENCONTRES 2024-2025 DU CONSEIL D’ADMINISTRATION** **CA-130-2023**
- Il est proposé par madame Dominik Patry-Boisvenue et résolu unanimement que le calendrier des rencontres du conseil d’administration 2024-2025 soit établi comme suit :
- 27 août 2024
  - 26 novembre 2024
  - 25 février 2025
  - 27 mai 2025
- 6.5 Nomination d’un représentant du personnel d’encadrement au sein du conseil d’administration** **CA-131-2023**
- Il est proposé par monsieur Jean-François Bussièrès et résolu unanimement de nommer monsieur Érik Tardif au poste de membre représentant du personnel d’encadrement.
- 6.6 NOMINATION DU CHEF DE LA SÉCURITÉ DE L’INFORMATION ORGANISATIONNELLE (CSIO)** **CA-132-2023**
- Considérant les obligations du centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord édictées par la directive gouvernementale sur la sécurité de l’information;
- Considérant l’article 5.1 de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement;
- Il est proposé par madame Marie-Ève Thériault et résolu unanimement que monsieur Nelson Lamoureux soit nommé à titre de chef de la sécurité de l’information organisationnelle (CSIO).
- 6.7 NOMINATION D’UN COORDONNATEUR ORGANISATIONNEL DES MESURES DE SÉCURITÉ DE L’information (COMSI)** **CA-133-2023**
- Considérant les obligations du centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord édictées par la directive gouvernementale sur la sécurité de l’information;
- Considérant l’article 5.1 de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement;
- Il est proposé par madame Corinne Lareau et résolu unanimement que monsieur Eddy Richard soit nommé à titre de coordonnateur organisationnel des mesures de sécurité de l’information (COMSI).
- 6.8 Nomination d’un responsable du traitement des plaintes** **CA-134-2023**
- Considérant l’application de l’article 24 de la Loi sur le protecteur national de l’élève;
- Il est proposé par madame Julie Martel et résolu unanimement que madame Marie-Ève Thériault soit nommée à titre de responsable du traitement des plaintes.
- 6.9 Actes d’établissement des écoles et des centres 2024-2025** **CA-135-2023**
- Considérant l’adoption lors de la réunion régulière du conseil d’administration du 27 février 2024 du plan triennal de destination des immeubles et de répartition des services éducatifs entre les écoles;
- Il est proposé par monsieur Jean-François Bussièrès et résolu unanimement de procéder aux modifications et révocations suivantes des actes d’établissement des écoles et des centres :

1. École Hunault
  - Ajout de la mention : En raison d'un nombre insuffisant d'élèves, aucun service éducatif n'est organisé dans cette école. Le centre de services scolaire souhaite maintenir la possibilité d'offrir à nouveau des services éducatifs si le nombre d'élèves le justifie.
2. École des Riverains
  - Suppression de l'ordre d'enseignement « Secondaire 1er cycle »
3. École Roger-Martineau
  - Pour l'immeuble Notre-Dame-de-Grâce
    - Ajout de la disponibilité d'une salle de classe pour les activités d'un service de garde éducatif en communauté.
    - Ajout de la mention : En raison d'un nombre insuffisant d'élèves, aucun service éducatif n'est organisé dans cet immeuble. Le centre de services scolaire souhaite maintenir la possibilité d'offrir à nouveau des services éducatifs si le nombre d'élèves le justifie.
  - Pour l'immeuble Saint-François-Régis
    - Ajout de la mention : En raison d'un nombre insuffisant d'élèves, aucun service éducatif n'est organisé dans cet immeuble. Le centre de services scolaire souhaite maintenir la possibilité d'offrir à nouveau des services éducatifs si le nombre d'élèves le justifie.
4. Centre d'éducation des adultes
  - Modification de l'adresse de l'immeuble B800 qui est maintenant situé au 24, chemin d'En-Haut, Natashquan (COPACTE).
5. Centre de formation professionnelle
  - Révocation de l'acte d'établissement puisque le Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord ne détient pas de carte de formation professionnelle.

## 7. AFFAIRES DIVERSES

---

Aucun nouveau point n'est porté aux affaires diverses.

## 8. PROCHAINE RÉUNION

---

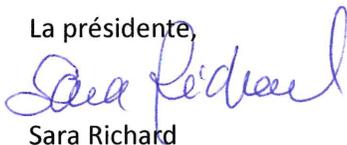
La prochaine réunion régulière est prévue mardi le 27 août 2024.

## 9. LEVÉE DE LA RENCONTRE

---

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé, à 19 h 44, par madame Dominik Patry-Boisvenue et résolu unanimement, que la séance soit levée.

La présidente,



Sara Richard

Le directeur général,



Éric Faguy